



HAL
open science

Évolutions du métier de Chargé ou Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap des étudiants à Université Côte d'Azur

Anne Brisswalter, Pierre Crescenzo

► **To cite this version:**

Anne Brisswalter, Pierre Crescenzo. Évolutions du métier de Chargé ou Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap des étudiants à Université Côte d'Azur. 2023. hal-04113382

HAL Id: hal-04113382

<https://hal.science/hal-04113382>

Preprint submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évolutions du métier de Chargé ou Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap des étudiants à Université Côte d'Azur 2023

- **Anne Brisswalter** anne.brisswalter@univ-cotedazur.fr
Responsable Mission Handicap, Correspondante Handicap, Référente Handicap
- **Pierre Crescenzo** pierre.crescenzo@univ-cotedazur.fr
Enseignant-Chercheur en Informatique, Vice-Président Politique Handicap

handicap@univ-cotedazur.fr

<https://univ-cotedazur.fr/handicap>

La réglementation en cours ^{1/2}

- ✓ [Code de l'Éducation](#), notamment les articles [L111-1](#), [L112-4](#), [L712-3](#), [L712-6-1](#) et [D613-26 à D613-30](#)
- ✓ [Loi n° 87-517 du 10 juillet 1987](#) en faveur de l'emploi des personnes handicapées
- ✓ [Loi n° 2005-102 du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- ✓ [Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005](#) relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
- ✓ [Charte Université Handicap](#) signée en 2007 notamment par le MESR et la CPU (*désormais France Universités*)
- ✓ [Convention internationale des droits des personnes handicapées](#) de l'Organisation des Nations Unies ratifiée en 2007 par la France et publiée par le [Décret n° 2010-356 du 1 avril 2010](#)
- ✓ [Circulaire n° 2011-220 du 27 décembre 2011](#) relative aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les élèves et étudiants présentant un handicap (*désormais abrogée et remplacée par celle de 2023*)

La réglementation en cours 2/2

- ✓ Nouvelle **Charte Université Handicap** signée en 2012 notamment par le MESR et la CPU (*désormais France Universités*)
- ✓ **Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- ✓ **Loi n° 2020-220 du 6 mars 2020** visant à améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap
- ✓ **Décret n° 2021-1480 du 12 novembre 2021** relatif à l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles et à la continuité des aménagements des épreuves des examens ou concours de l'enseignement supérieur pour les candidats en situation de handicap
- ✓ **Circulaire du 6 février 2023** relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant

L'organisation actuelle à Université Côte d'Azur

- ✓ Il y a au moins une **Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap (CAAH)** par campus.
- ✓ La plupart des CAAH s'occupent de plusieurs **campus**.
- ✓ Le supérieur **hiérarchique** est, directement ou pas, le Directeur ou la Directrice de campus.
- ✓ Le principal lien **fonctionnel** est avec la Mission Handicap et, plus formellement, avec la Référente Handicap.

Facteur d'évolution 1 : plus d'étudiants concernés

- ✓ Le nombre d'étudiants concernés **a doublé en 3 ans** et est souvent actuellement entre 1 et 5 % des étudiants selon les établissements.
- ✓ Pour Université Côte d'Azur, nous sommes actuellement à environ **2,3 %**.
- ✓ Les prospectives nationales et internationales envisagent un plateau atteint dans quelques années **entre 8 % et 15 %**.
- ✓ Ce qui donnera une multiplication des étudiants en situation de handicap accompagnés entre 4 et 6 pour Université Côte d'Azur.
- ✓ Attention à deux facteurs importants pour cet indicateur :
 - ✓ Il s'agit des étudiants en situation de handicap accompagnés et non des étudiants en situation de handicap globalement.
 - ✓ L'acquisition de ce statut se fait par une simple déclaration pour les étudiants (*et non par une décision administrative comme la RQTH pour les travailleurs*).

Facteur d'évolution 2 : une fiche de poste qui change rapidement

- ✓ Plusieurs métiers sont concernés dont :
 - ✓ Référent ou Référente Handicap
 - ✓ Chargé ou Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap
- ✓ Les compétences de ces professionnels doivent monter en niveau.
- ✓ Les tâches de ces professionnels sont de plus en plus nombreuses, transversales et diversifiées.
- ✓ Le MESR prépare des fiches de poste modèle qui placent en catégorie A :
 - ✓ les Référents ou Référentes Handicap au niveau IGE ou IGR,
 - ✓ les Chargés ou Chargées d'Accueil et Accompagnement Handicap au niveau ASI.
- ✓ Ces nouveaux métiers vont être intégrés aux référentiels nationaux et internationaux, en commençant par RéFérens III (*RÉFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'ENseignement Supérieure*, de la DGRH du MESR).

Facteur d'évolution 3 : d'une fonction vers un métier

- ✓ Fonction présente **depuis moins de dix ans** dans la plupart des établissements de l'ESR, et pas encore dans tous !
- ✓ Fonction accessoire d'assistance au départ, plus ou moins facultative, qui se transforme en **fonction de plein droit** pour les étudiants, **d'accompagnement et d'adaptation individuels**. (*Dans la même lignée que les approches de Parcours Pédagogique Individualisé, mais réellement appliquée individuellement.*)
- ✓ **Fiche de poste actuelle pas encore intégralement mise en œuvre**, et qui s'enrichit et s'enrichira significativement.
- ✓ Fonction complémentaire partielle au départ, désormais devenue un **métier**, un **emploi à plein temps**, qui va nécessiter à moyen terme **plusieurs agents par campus**.

Facteur d'évolution 4 : les avancées réglementaires

- ✓ Nos CAAH s'occupent :
 - ✓ de rédiger chaque **Arrêté d'aménagements** en fonction de l'avis médical et des conditions de la formation et du campus,
 - ✓ d'accompagner chaque étudiant dans ses démarches pour que ses **études et examens soient aménagés**.
- ✓ Elles doivent aussi s'occuper :
 - ✓ de **rencontrer en présentiel**, au moins une fois, chaque étudiant accompagné chaque année universitaire,
 - ✓ de promouvoir l'intérêt de la **RQTH** et du statut BOE pour les travailleurs, et conseiller les étudiants pour leur demande de RQTH,
 - ✓ de conseiller les **stagiaires et alternants**, leurs enseignants tuteurs, leurs maîtres de stage et d'alternance et les entreprises et établissements qui accueillent ces étudiants,
 - ✓ de participer activement aux **salons étudiants**, événements, communication, villages étudiants, etc.,
 - ✓ de préparer avec chaque étudiant son **insertion professionnelle et citoyenne**.
- ✓ Elles doivent désormais aussi s'occuper (*à partir de la rentrée 2023*) :
 - ✓ de définir, prévoir et mettre en œuvre les aménagements des **examens à distance** (prévus ainsi ou en raison d'une contrainte forte comme, par exemple, une hospitalisation de longue durée),
 - ✓ d'accompagner les étudiants avec un *handicap temporaire* (terminologie abusive : il faut dire avec des **limitations temporaires d'aptitude**, par exemple en raison d'une fracture invalidante) pour leurs examens,
 - ✓ d'accompagner les étudiants en **mobilité internationale** sortante ou entrante,
 - ✓ de travailler sur l'accompagnement des **enseignements réalisés en distanciel**.

Évolutions du métier de Chargé ou Chargée d'Accueil et Accompagnement Handicap des étudiants à Université Côte d'Azur 2023

- **Anne Brisswalter** anne.brisswalter@univ-cotedazur.fr
Responsable Mission Handicap, Correspondante Handicap, Référente Handicap
- **Pierre Crescenzo** pierre.crescenzo@univ-cotedazur.fr
Enseignant-Chercheur en Informatique, Vice-Président Politique Handicap

handicap@univ-cotedazur.fr

<https://univ-cotedazur.fr/handicap>